

# Conclusions 2021 du département du Travail des États-Unis

## sur les pires formes de travail des enfants

### Gabon

En 2021, le Gabon a fait des progrès minimes sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Au cours de la période visée par le présent rapport, les autorités ont soustrait plus de 30 enfants à des situations d'exploitation pour leur fournir des services publics. Cependant, malgré de nouvelles initiatives visant à lutter contre le travail des enfants, le Gabon reçoit cette évaluation parce qu'il a poursuivi une pratique qui a entravé les efforts d'élimination du travail des enfants. Le gouvernement n'a pas démontré par des faits probants qu'il a effectué des inspections sur les lieux de travail au cours de la période visée par le présent rapport. Les inspections du travail constituent un outil essentiel pour l'identification des infractions relatives au travail des enfants ; en leur absence, les mineurs sont plus vulnérables aux pires formes du travail des enfants. Au Gabon, des mineurs sont livrés aux pires formes de travail des enfants, notamment l'exploitation sexuelle commerciale, parfois des suites de la traite des personnes. Des enfants participent également au travail des enfants dans le secteur des services domestiques. La législation gabonaise relative à l'âge minimum d'admission à l'emploi s'applique uniquement aux enfants qui travaillent dans le secteur formel, ce qui n'est pas conforme aux normes internationales selon lesquelles tous les enfants doivent être protégés par une loi sur l'âge minimum d'admission à l'emploi. Par ailleurs, les inspecteurs du travail ne disposent pas des moyens de base dont ils ont besoin pour effectuer leurs enquêtes. Enfin, il n'existe pas au Gabon de politique portant sur toutes les formes pertinentes de travail des enfants.

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants		
Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Cadre juridique	Veiller à ce que les mesures de protection concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi s'appliquent aux enfants qui travaillent en dehors de relations de travail officielles.	2017 – 2021
	Veiller à ce que le cadre juridique portant sur les travaux légers fixe un âge minimum d'au moins 13 ans, définisse les activités considérées comme des travaux légers et spécifie les conditions dans lesquelles ces travaux peuvent être effectués.	2013 – 2021
	Frapper d'interdiction pénale le recrutement de mineurs de moins de 18 ans par des groupes armés non étatiques pour les utiliser dans des conflits armés.	2016 – 2021
Application	Publier des informations sur le niveau de financement de l'Inspection du travail, le nombre d'inspections et d'inspecteurs du travail et veiller à ce que tant les inspecteurs que les enquêteurs	2009 – 2021

**Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants**

<b>Domaine</b>	<b>Mesure proposée</b>	<b>Année(s) où elle a été proposée</b>
	reçoivent un financement, des formations et des moyens adéquats pour effectuer des inspections et des enquêtes.	
	Renforcer l'Inspection du travail en faisant en sorte que les inspecteurs effectuent des inspections de routine et des inspections inopinées, y compris dans le secteur informel.	2014 – 2021
	Veiller à ce que les inspecteurs du travail ne remplissent pas les fonctions de conciliateur ou d'arbitre afin qu'ils soient en mesure de s'acquitter de leurs responsabilités principales d'inspection et de surveillance dans tout le pays.	2009 – 2021
	Veiller à ce que le gouvernement effectue un nombre adéquat d'inspections du travail et d'enquêtes judiciaires et publie des informations sur l'application du droit pénal.	2018 – 2021
Coordination	Veiller à ce que les organismes de coordination disposent d'un financement suffisant pour s'acquitter de leurs fonctions, rester actifs et rendre compte de leurs activités.	2013 – 2021
Politiques gouvernementales	Adopter une politique portant sur toutes les formes pertinentes de travail des enfants, notamment dans le cadre d'activités telles que le travail domestique et le travail dans le secteur des transports.	2015 – 2021
	Intégrer des stratégies d'élimination et de prévention du travail des enfants dans toutes les politiques pertinentes.	2014 – 2021
Programmes sociaux	Glaner et publier des données sur l'envergure et la nature du travail des enfants de manière à informer les politiques et les programmes.	2014 – 2021
	Veiller à ce que les enfants aient accès à l'éducation en éliminant les frais de scolarité, en augmentant le nombre d'enseignants et d'écoles dans les zones rurales et en prenant des mesures pour permettre à tous les enfants d'être enregistrés à leur naissance.	2010 – 2021
	Développer les programmes pour s'attaquer au problème du travail des enfants dans sa totalité et veiller à ce que le gouvernement continue de fournir un soutien adéquat aux victimes du travail des enfants, notamment suffisamment de place dans les centres d'accueil réservés aux victimes.	2010 – 2021